

Procès-verbal

de la 43^{ème} assemblée générale ordinaire du 5 juin 2013, 13h55, à la salle de réunion de la SIG, sis Kasernenstrasse 23, 8004 Zurich.

Ronald Dangel, président de la SIG, souhaite la bienvenue aux participants. Il note que l'assemblée a été convoquée de façon réglementaire et qu'aucune modification de l'ordre du jour n'a été demandée.

Une remarque préliminaire est faite sur les documents concernant l'AG. Le rapport et les comptes annuels ont pu être consultés au préalable auprès de la SIG par les membres et sont disponibles en deux langues à l'AG. Dès l'année prochaine, il est prévu que ces documents soient mis à disposition en ligne env. 2 semaines avant l'AG et que les membres en soient informés.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la 42^{ème} assemblée générale à Zurich le 13 juin 2012

☞ Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciement à son auteur.

2. Rapport et comptes annuels 2012; Rapport de révision

Ronald Dangel est président de la SIG depuis un an. Il remercie toutes les personnes présentes pour la confiance qu'elles lui ont témoignée. Il remercie tout particulièrement l'équipe de la SIG qui l'a soutenu pendant sa période d'initiation à la présidence.

Sa première année comme président a été ternie par la maladie de Cla Nett, qui se trouve heureusement sur la voie de la guérison et qui est présent aujourd'hui. Point positif à relever: la SIG a su trouver à l'interne une bonne solution en nommant Bruno Marty comme directeur ad intérim. Les autres collaborateurs de la SIG ont eux aussi repris des tâches supplémentaires. Grâce à cet engagement extraordinaire, la SIG a réussi à mener à bien tous les travaux importants dans les délais. La SIG maintient le cap.

Il a été décidé ce matin que la SIG communiquerait désormais en trois langues. Le rapport annuel sera par conséquent disponible en italien à partir de l'année prochaine.

Les comptes consolidés sont contenus dans le rapport annuel. La SIG présente une perte pour la deuxième fois dans ses 60 ans d'existence. Cette perte d'un montant de CHF 139'694.49 ne résulte pas d'un problème structurel de la SIG, mais de l'amortissement des travaux de transformation de l'immeuble de la Kasernenstrasse 23. Cet amortissement, s'élevant à environ CHF 168'000 par année, est prévu sur cinq ans (2011 – 2015). Les comptes annuels démontrent cependant que la SIG possède des liquidités.

Bruno Marty explique oralement les différentes positions des comptes. La révision des comptes a été effectuée par PWC mi-mai; le rapport établi par la société de révision ne contient aucune objection importante et aucune réserve. Bruno Marty donne lecture du rapport de révision, lequel est disponible pour consultation à l'AG.

Le comité de la SIG recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels.

☞ Le rapport annuel 2012 est approuvé à l'unanimité.

☞ Les comptes annuels 2012 sont approuvés à l'unanimité en connaissance du rapport de vérification.

3. Décharge des organes

La révision des statuts l'année passée a vu l'introduction de nouveaux organes dans la coopérative. Un nouvel organe est le comité de répartition, lequel statue sur les recettes aux interprètes provenant des droits voisins par le biais de la répartition de la SIG (sur mandat de Swissperform). Bruno Marty présente brièvement la répartition et la collaboration avec Swissperform. Il recommande de consulter le site web de la SIG dont la rubrique répartition présente, de manière claire et concise, des détails sur le sujet entre autres sous forme de graphiques.

A défaut d'objection, il est proposé de décharger 'en bloc' l'ensemble des organes. Aucune objection n'est faite à cette proposition.

☞ L'assemblée décharge à l'unanimité le président, le comité, le directeur et le comité de répartition.

4. Elections:

La durée normale d'un mandat pour les organes de la SIG, à l'exception de l'organe de révision, est de deux ans. L'année précédente, l'ensemble des organes de la SIG a été réélu pour deux ans. Des élections de remplacement doivent avoir lieu lors de l'AG.

a. Elections de remplacement au sein du comité

Stefanie Gubser et Jonathan Haskell se retirent du comité. Ronald Dangel remercie les collaborateurs du comité. Jeffrey Baumann et Stéphane Gontiès sont proposés pour les remplacer. Un portrait succinct de ces deux personnes est à disposition. Jeffrey Baumann est présent à l'AG. Il se présente brièvement. Stéphane Gontiès était invité à la séance du comité antérieure à l'AG. Il n'a pas pu être présent personnellement à l'AG et s'est fait excuser.

☞ Jeffrey Baumann et Stéphane Gontiès sont élus à l'unanimité.

b. Organe de révision

PWC officie depuis plusieurs années comme organe de révision de la SIG. La révision des comptes a toujours été effectuée de manière efficiente et professionnelle. Il faut en outre souligner que les deux réviseurs de PWC effectuent également la révision des comptes de Swissperform et que les procédures des deux structures sont par conséquent parfaitement connues d'eux, ce qui est un avantage.

Poto Wegener (directeur de Swissperform) soutient cette proposition, Swissperform étant très satisfait du travail de PWC et une continuité étant ainsi assurée.

La SIG recommande de réélire l'organe de révision.

☞ PricewaterhouseCoopers est réélu à l'unanimité pour un an.

5. Demandes des membres

Aucune demande n'a été enregistrée au 15 mars 2013.

6. Divers

Poto Wegener remercie la SIG pour sa collaboration étroite et positive. Il signale qu'il y a certes eu des différends concernant les conseils de la SIG sur mandat de Swissperform l'année passée, mais que ceux-ci ont été discutés ouvertement et de manière constructive, de sorte que des résultats encourageants ont pu être obtenus dans l'intervalle. Il cite comme exemple le développement du site web de la SIG dans le domaine des conseils.

Bruno Marty explique brièvement la situation actuelle dans le domaine du droit d'auteur et des activités politiques. Le groupe de travail AGUR12 introduit par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a commencé le travail il y a plus d'un an. La tâche de ce groupe de travail est d'identifier les possibilités d'adaptation du droit d'auteur aux évolutions techniques et d'examiner de nouveaux modèles de gestion. Les intérêts des artistes interprètes sont représentés, dans ce groupe de travail, par Ernst Brem qui est remercié pour son précieux travail.

Ce groupe de travail n'a pas encore communiqué de résultats concrets à ce jour. Une analyse a néanmoins clairement démontré qu'il existe des points de vue très différents au sujet des thèmes discutés. Des interventions parlementaires ont par ailleurs été lancées, certaines d'entre elles étant nettement dirigées contre les intérêts des artistes.

Pour la SIG, il est clair que ce processus peut durer encore longtemps. L'engagement et la collaboration avec d'autres organisations au niveau politique doivent être poursuivis, car il est inconcevable que les acteurs de la création artistique, qui créent et exécutent des contenus, soient laissés pour compte.

Fin de l'AG 13:55

Zurich, le 05.06.2012
Pour le procès-verbal:



Bruno Marty
Directeur ad interim